

# Les élections du 31 mars 1968

---

par William FRAEYS,

Ingénieur commercial, Université libre de Bruxelles.

★

## REMARQUE LIMINAIRE

L'intérêt du numéro spécial de *Res Publica* résulte du fait qu'il envisage le phénomène social des élections de 1968 sous de multiples aspects. La description des résultats de celles-ci, si elle constitue l'élément le plus souvent et le plus rapidement commenté dans les milieux politiques, ne représente qu'une partie de l'analyse socio-politique globale. Par le fait même que les résultats des élections intéressent les lecteurs des revues politiques et les intéressent d'autant plus qu'ils sont commentés rapidement, nous n'avons pas cru devoir refuser de publier une telle analyse dans la Revue *Socialisme* alors que nous nous étions engagés vis-à-vis de l'Institut belge de Science politique.

Notre analyse ayant été essentiellement descriptive, nous en reprenons le texte.

Néanmoins nous avons pu compléter ce qui était une pure description des chiffres, par deux chapitres portant l'un sur les variations et l'autre sur les motivations des choix politiques.

Une enquête effectuée, entre temps, par l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles nous fournissait en effet les données que nous n'avions pas au lendemain du 31 mars 1968.

## INTRODUCTION

Les résultats des élections législatives du 31 mars 1968 doivent s'analyser dans une double optique. Optique traditionnelle d'abord et qui consiste à mesurer les variations en voix et en sièges par rapport aux élections immédiatement antérieures — celles du 23 mai 1965. Optique particulière ensuite et qui oblige de considérer les résultats des élections

dernières dans une perspective plus longue et au moins à les comparer aux scrutins de 1958 et de 1961.

Cette double optique se justifie par le fait que les mouvements de voix ont été relativement réduits lors du dernier scrutin, mais qu'ils ne constituent nullement le reflux par rapport aux mouvements constatés en 1965 et qui, eux, marquaient une rupture profonde avec la stabilité et le clivage antérieurs. Tout se passe comme si le corps électoral avait trouvé en 1965 une nouvelle stratification, à partir de laquelle les mouvements de 1968 se sont dessinés. On devrait dès lors abandonner l'idée que le scrutin de 1965 aurait été une poussée accidentelle et passagère et aurait donné naissance à des situations sur lesquelles le corps électoral serait revenu à la première occasion. Nous examinerons cette seconde optique après avoir passé en revue les résultats généraux des élections de 1968 comparés à ceux de 1965.

Il était déjà traditionnel d'analyser séparément les résultats enregistrés en région flamande, en région wallonne et à Bruxelles. Cette méthode est plus que jamais nécessaire parce que les mouvements électoraux furent d'ampleur, et même pour certains partis, de sens différents suivant les trois régions du pays. D'autre part les partis qui ont largement amélioré leurs positions en 1968, la Volksunie d'une part, le Groupe FDF — Rassemblement wallon de l'autre — ne se présentaient que dans une partie des arrondissements. Leurs pourcentages de voix, calculés à l'échelle nationale ont de ce fait peu de signification et leur force relative réelle est évidemment mieux mesurée lorsqu'on rapporte leur nombre de suffrages au corps électoral face auquel ils se présentaient.

Néanmoins, pour les partis traditionnels, le résultat national a une signification importante et dès lors, il nous faut commencer par l'analyse des résultats au niveau national.

## PREMIERE PARTIE

### LES ELECTIONS DE 1968 COMPAREES A CELLES DE 1965

#### A. Les résultats d'ensemble.

##### 1. *Chambre des Représentants. Résultats en nombre de suffrages.*

Le tableau I rassemble pour la Chambre des Représentants les résultats globaux des élections de 1968, comparés à ceux de 1965. Il suffit que l'analyse porte sur les suffrages recueillis pour la Chambre. Les résultats obtenus par les divers partis étant sensiblement les mêmes au Sénat,

l'analyse de ceux-ci ferait double emploi. Une réserve doit cependant être faite immédiatement : elle a trait à l'arrondissement de Bruxelles où les résultats Chambre et Sénat s'écartent assez nettement les uns des autres. Nous y revenons plus loin.

TABLEAU I

## Elections législatives du 31 mars 1968

Résultats officiels pour la Chambre comparés aux résultats des élections de 1965  
Ensemble du pays

	1968		1965	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	6.170.167		6.091.534	
Bulletins déposés . . . . .	5.556.520	90,05	5.578.707	91,58
Blancs et nuls . . . . .	378.517	6,81	396.941	7,12
Votes valables . . . . .	5.178.003	93,19	5.181.766	92,88
<b>1. Communistes :</b>				
Parti communiste (Moscou) . . . . .	170.686	3,30	236.721	4,57
Autres listes communistes . . . . .	5.075	0,10	24.296	0,47
		<b>3,40</b>		<b>5,04</b>
<b>2. Socialistes :</b>				
PSB . . . . .	1.403.445	27,10	1.465.503	28,28
Socialistes flamands (Bruxelles) . . . . .	45.870	0,89		
		<b>27,99</b>		<b>28,28</b>
Autres listes socialistes . . . . .	4.620	0,09	14.937	0,29
<b>3. Sociaux chrétiens :</b>				
CVP . . . . .	1.037.106	20,03		
PSC . . . . .	369.393	7,13		
Cartel VDB . . . . .	236.405	4,57		
		<b>31,73</b>	1.785.211	34,45
Autres listes catholiques . . . . .			14.007	0,27
<b>4. PLP :</b>	1.080.873	20,87	1.119.991	21,61
<b>5. Listes flamandes :</b>				
Volksunie . . . . .	506.724	9,79	346.860	6,69
Front démocratique flamand . . . . .			7.983	0,15
<b>6. FDF :</b>	130.271	2,51	68.966	1,33
<b>7. Listes wallonnes :</b>				
Rassemblement wallon - PWT et FW	175.181	3,38	53.536	1,03
Autres listes wallonnes . . . . .	6.117	0,12	7.541	0,14
<b>8. Divers</b> . . . . .	6.237	0,12	36.214	0,72

Sur 6.170.167 électeurs inscrits 90,05 % déposèrent un bulletin dans l'urne, ce qui donna naissance à 5.178.003 votes valables (1). Par rap-

(1) Pour 1968 nous utilisons les résultats complets officiels tels qu'ils sont rassemblés au lendemain du scrutin par le Ministère de l'Intérieur et l'Institut National de Statistique. L'expérience passée montre qu'entre les résultats officiels et les

port à 1965, la participation électorale est plus faible : 90,05 % contre 91,58 %. Ceci résulte essentiellement du fait que les listes électorales étaient plus « vieilles » en 1968 qu'en 1965 et que dès lors le nombre d'électeurs décédés entre le jour de l'établissement de la liste et le jour de l'élection était plus élevé.

Par contre la proportion de bulletins blancs et nuls se ramène à 6,81 % des bulletins déposés, contre 7,12 % en 1965. Ceci met fin à un mouvement continu d'augmentation du nombre des bulletins blancs et nuls décelé depuis 1958. Disons tout de suite que la réduction du nombre de bulletins blancs et nuls résulte uniquement du comportement des électeurs wallons et bruxellois.

La proportion de ces bulletins non valables est au contraire plus élevée en 1968 qu'en 1965 pour l'ensemble formé par les arrondissements flamands.

Les *listes communistes* enregistrent un recul assez net. Elles passent globalement de 5,04 % des votes valables en 1965 à 3,40 % en 1968. Ce mouvement de recul se retrouve à la fois chez les Communistes « tendance Moscou » et chez les Communistes « tendance Pékin ». Ces derniers ne représentent pratiquement plus rien sur le plan électoral. Il faut ajouter néanmoins que le recul réel du Parti communiste est un peu plus faible qu'il n'apparaît à première vue. Rappelons en effet qu'en 1965, le Parti communiste présentait des listes de cartel avec l'UGS à Bruxelles, avec la liste du Rassemblement démocratique wallon à Namur et avec le PWT dans le Hainaut. Ces listes de cartel avaient apporté quelques milliers de voix aux Communistes. Nous avons évalué à l'époque (2) l'apport supplémentaire de voix à quelque 10.000 à Namur, à environ 10.000 à 14.000 dans le Hainaut et à pratiquement rien à Bruxelles. Les résultats de 1968, notamment la quasi inexistence de l'UGS (2.698 voix, soit 0,32 % dans l'arrondissement de Bruxelles) et les résultats des listes wallonnes à Namur et dans le Hainaut semblent confirmer ces estimations. Dès lors les Communistes ne reculeraient « réellement » pas de 66.000 voix, mais de 40 à 45.000 voix.

Les *Socialistes* reculent très légèrement par rapport à 1965. Si l'on additionne les résultats du PSB et ceux de la liste des Socialistes flamands de l'arrondissement de Bruxelles, on arrive à 27,99 % des suffrages contre 28,28 % en 1965. Le recul s'établit dès lors à quelque 0,29 %. Le recul réel de la tendance socialiste est néanmoins quelque peu supé-

---

résultats officiels publiés plus tard, les différences sont minimes et ne modifient en rien l'analyse des tendances du scrutin. Les résultats officiels sont disponibles au moment où nous relisons les épreuves de cet article. Ils ne diffèrent que de quelques dizaines de voix des résultats officiels cités ici.

(2) William Fraeys : Les élections du 23 mai 1965. Socialisme n° 70, juillet 1965.

rieur. Il faut en effet tenir compte de l'existence de la liste Huysmans à Anvers en 1965 (14.937 voix), et des listes de Socialistes de gauche (type UGS et Socialistische Beweging Vlaanderen en 1968). Compte tenu de ces petites listes dissidentes, le recul socialiste est de l'ordre de 0,50 %.

Les *Sociaux chrétiens* qui obtenaient 34,45 % des voix en 1965, recueillent pour l'ensemble formé par le CVP, le PSC et le Cartel VDB 31,73 % des suffrages en 1968. Le recul social chrétien s'élève dès lors à 2,72 %. Le recul réel est néanmoins voisin de 3 %, si l'on tient compte de la présentation de la liste « Verbaanderd » en 1965. Pour les Sociaux chrétiens l'analyse du résultat national a peu de sens en raison de l'évolution divergente dans les trois régions.

Le *Parti de la Liberté et du Progrès* recule de 0,74 % des voix entre 1965 et 1968. Comme nous aurons l'occasion de le montrer dans la seconde partie de cette étude, ce résultat est à la fois favorable et défavorable. Défavorable parce que le PLP espérait effectuer une nouvelle percée et comptait bien gagner un certain nombre de sièges supplémentaires. N'ayant pas réussi à continuer sur la lancée de 1965, il semble que le PLP soit très déçu par le résultat de 1968. Celui-ci est cependant favorable en ce sens que ce Parti se maintient à peu de chose près à son résultat de 1965 qui constituait de très loin un maximum historique (depuis l'instauration du suffrage universel).

La *Volksunie* est évidemment l'un des deux vainqueurs du scrutin de 1968. Ce parti passe de 6,69 % à 9,79 % des votes valables, soit un gain de 3,10 % des suffrages (ou de 2,95 %, si l'on tient compte de la disparition de 1968 du *Vlaams Front der Demokraten*). L'ampleur de l'avance de la *Volksunie* se mesure plus exactement à l'échelle des arrondissements où ce parti présentait des listes.

Le *Front démocratique des Francophones* recueille dans le seul arrondissement de Bruxelles 130.271 suffrages, contre 68.966. Ces voix représentent à l'échelle nationale 2,51 % des votes, contre 1,33 % en 1965.

Les *listes wallonnes* totalisent 3,50 % des voix en 1968, contre 1,17 % en 1965. Au sein de celles-ci, le *Rassemblement wallon* totalise 3,38 % des suffrages que l'on peut comparer à 1,03 % obtenu en 1965 par les trois listes wallonnes représentées : le PWT de Liège, le Front wallon en Hainaut et le Front démocratique wallon de Nivelles apparenté au FDF.

Le groupe *FDF-RW* apparaît ainsi, avec une avance sur le plan national de 3,53 % des voix par rapport à 1965, comme l'autre vainqueur de ces élections. Cette avance, un peu plus accentuée que celle de la

Volksunie, est d'autant plus notable qu'elle s'est faite dans un corps électoral quantitativement moins nombreux que celui des arrondissements flamands. Il faut cependant souligner aussi que la Volksunie, ayant déjà fortement progressé au cours des élections antérieures, partait d'un niveau plus élevé et donc peut-être plus malaisé à améliorer.

Les listes diverses enfin ne totalisent que 6.237 voix contre 36.214 en 1965. Ceci est dû d'une part au moins grand nombre de petites listes présentées et à l'insuccès total de celles qui se présentaient.

\*  
\*\*

## 2. Chambre et Sénat. Résultats en sièges.

Les tableaux II et III donnent la composition politique des Chambres telle qu'elle résulte des élections de 1968.

A la Chambre, les Communistes perdent 1 siège et se retrouvent à 5. Les Socialistes sont 59, dont deux élus sur la liste des socialistes flamands de l'arrondissement de Bruxelles. Ils perdent 5 sièges. La perte la plus importante est celle des Sociaux chrétiens qui seront au total 69, contre 77 dans la Chambre ancienne. Le PLP obtient 47 sièges et en perd donc 1. Les partis à tendance linguistique gagnent les sièges perdus par les autres formations : la Volksunie passe de 12 à 20 sièges, le FDF de 3 à 5 et le Rassemblement wallon de 2 à 7.

Si les mouvements en sièges sont relativement réduits et en tout cas beaucoup plus réduits qu'en 1965, la composition politique de la Chambre est néanmoins très différente de ce qu'elle était il y a quelques législatures. Rappelons à cet égard quelques chiffres :

- le PSC qui demeure avec 69 sièges, le groupe le plus important (3), avait 108 sièges en 1950 (maximum depuis 1919), 95 sièges en 1954, 104 en 1958, 96 en 1961 et 77 en 1965 ;
- les Libéraux (puis le PLP) obtenaient 20 sièges en 1950, 25 en 1954, 21 en 1958, 20 en 1961 et 48 en 1965 ;
- la Volksunie, absente en 1950, avait 1 siège en 1954, 1 en 1958, 5 en 1961 et 12 en 1965 ;
- le FDF et les listes wallonnes ne furent représentés qu'à partir de 1965, où ensemble ils avaient 5 élus.

Les mouvements de sièges sont quelque peu différents au Sénat, où notamment le PSB gagne 2 élus directs (alors qu'il perd 5 sièges à la Chambre). Ces divergences, qui se retrouvent souvent d'élection à élec-

---

(3) Sous réserve de sa division en « tendances ».

tion, résultent essentiellement du mécanisme de répartition des sièges. Globalement et compte tenu des sénateurs provinciaux et cooptés, les communistes perdent 2 sièges, les socialistes en gagnent 1, les sociaux chrétiens en perdent 12, le PLP en perd 3, la Volksunie en gagne 9 et le groupe FDF — Rassemblement wallon en gagne 7.

TABLEAU II  
Composition de la Chambre des Représentants

	1968	1965	Variations
Communistes . . . . .	5	6	— 1
Parti Socialiste belge . . . . .	57	—	
Socialistes flamands (Bruxelles) . . . . .	2	—	
	<b>59</b>	<b>64</b>	— 5
CVP . . . . .	45	—	
PSC . . . . .	15	—	
Cartel VDB . . . . .	9	—	
	<b>69</b>	<b>77</b>	— 8
PLP . . . . .	47	48	— 1
Volksunie . . . . .	20	12	+ 8
FDF . . . . .	5	3	+ 2
Rassemblement wallon . . . . .	7	2	+ 5

TABLEAU III  
Composition du Sénat

	Elus directs	Elus provinciaux	Cooptés	Total
Communistes . . . . .	2 (— 1)	— (— 1)	— (— )	2 (— 2)
PSB . . . . .	32	—	—	—
Socialistes flamands . . . . .	1	—	—	—
	<b>33 (+ 2)</b>	<b>13 (— 1)</b>	<b>7 (— )</b>	<b>53 (+ 1)</b>
CVP . . . . .	24	—	—	—
PSC . . . . .	7	—	—	—
Cartel VDB . . . . .	4	—	—	—
	<b>35 (— 9)</b>	<b>20 (— 1)</b>	<b>9 (— 2)</b>	<b>64 (— 12)</b>
PLP . . . . .	22 (— 1)	9 (— 2)	6 (— )	37 (— 3)
Volksunie . . . . .	9 (+ 5)	3 (+ 2)	2 (+ 2)	14 (+ 9)
FDF . . . . .	3 (+ 2)	1 (+ 1)	— (— )	4 (+ 3)
Rassemblement wallon . . . . .	2 (+ 2)	2 (+ 2)	— (— )	4 (+ 4)

## B. Les résultats par régions linguistiques.

### 1. Les arrondissements flamands. Résultats pour la Chambre.

Les arrondissements flamands sont constitués des 4 provinces flamandes et de l'arrondissement de Louvain. Ils comptent 3.155.931 électeurs inscrits, soit 51,15 % du total général.

Dans ces arrondissements la participation électorale s'est élevée à 91,07 % en 1968, contre 92,61 % en 1965. Les bulletins blancs et nuls représentent un pourcentage supérieur en 1968 (7,48 %) à ce qu'il était en 1965 (7,07 %). Il y a donc lieu de croire que certains électeurs flamands n'ont pas trouvé, dans l'éventail des listes offertes, celle qui répondait à leur choix et qu'ils se sont volontairement abstenus. Il n'est pas exclu de penser qu'il s'agit en majorité d'électeurs catholiques qui n'ont pas voulu suivre l'évolution du CVP sans pour autant se résoudre à voter pour un autre parti.

TABLEAU IV

**Elections législatives du 31 mars 1968**  
**Résultats officiels pour la Chambre comparés aux résultats des élections de 1965**  
 Arrondissements flamands

	1968		1965	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	3.155.931	—	3.086.751	—
Bulletins déposés . . . . .	2.874.058	91,07	2.858.618	92,61
Blancs et nuls . . . . .	215.117	7,48	202.082	7,07
Votes valables . . . . .	2.658.941	92,52	2.656.536	92,93
Parti communiste . . . . .	36.680	1,38	44.629	1,68
Parti socialiste belge . . . . .	698.704	26,28	655.031	24,66
Parti social chrétien (CVP) . . . . .	1.037.106	39,00	1.173.737	44,18
Parti de la Liberté et du Progrès . . . . .	428.244	16,11	438.584	16,51
Volksunie . . . . .	451.288	16,97	316.881	11,93
Divers . . . . .	6.919	0,26	27.674	1,04

Dans ces arrondissements flamands, les Communistes reculent de 0,30 %, tandis que le PSB progresse de 1,62 %. Si l'on tient compte cependant de la liste Huysmans en 1965, l'avance des Socialistes s'établit à 1,06 %. Cette avance socialiste se retrouve dans quasi tous les arrondissements flamands (4). Elle est néanmoins plus élevée en Flandre occidentale et dans le Limbourg, tandis qu'elle est quasi nulle à Malines et qu'elle fait place à un léger recul dans l'arrondissement de Gand-Eeklo. Le recul Social chrétien s'établit à 5,18 %. Il apparaît ainsi le plus élevé de tous ceux enregistrés en région flamande et est supérieur à la perte sociale chrétienne en Wallonie.

Le PLP recule de l'ordre de 0,40 %, ce qui contraste avec son avance dans les régions wallonnes.

(4) Sauf à Anvers, si l'on tient compte de la liste Huysmans en 1965.



La Volksunie progresse de 5,04 %, atteignant son maximum historique depuis 1919, en dépassant ainsi les pourcentages de voix recueillis par le VNV avant guerre. La Volksunie devient ainsi le troisième parti de la région flamande, dépassant le PLP.

Une analyse des mouvements de voix, arrondissement par arrondissement, indique clairement que le virage des électeurs s'est fait du CVP vers la Volksunie. Dans neuf arrondissements sur seize, l'avance de la Volksunie est néanmoins supérieure au recul du CVP. Cela indique que dans ces arrondissements d'autres électeurs que sociaux chrétiens ont voté pour la Volksunie.

Une partie du gain socialiste doit d'autre part provenir d'anciens électeurs sociaux chrétiens, mais ici l'ampleur du transfert est beaucoup plus réduite.

Le phénomène politique le plus symptomatique — et pour certains le plus inattendu — est certes le léger recul du PLP. Le virage des électeurs chrétiens flamands « modérés » du CVP vers le PLP, tel que *La Libre Belgique* le souhaitait et le préconisait ne s'est pas produit. La réaction du corps électoral flamand a été une réaction de radicalisation, sauf en ce qui concerne la faible partie qui passa du CVP au PSB.



## 2. Les arrondissements wallons. Résultats pour la Chambre.

Les arrondissements wallons regroupent les quatre provinces wallonnes et l'arrondissement de Nivelles. Ils comptent 2.005.316 électeurs inscrits, soit 32,50 % de l'ensemble. Dans ces arrondissements la participation électorale a été de 88,74 % et les bulletins blancs et nuls ont représenté 5,98 % des bulletins déposés, contre 6,78 % en 1965. Il y eut donc un moindre mouvement d'abstention et il est permis de penser que certains électeurs qui, en 1965, n'avaient pas voulu voter pour un autre parti que le leur et qui pourtant n'avaient pas émis leur vote traditionnel et s'étaient donc abstenus, ont cette fois exprimé positivement leur choix.

Le Parti communiste passe de 9,53 % des voix en 1965 à 6,91 % soit un recul de 2,62 %. Compte tenu de l'existence en 1965, de listes de cartel le recul des Communistes est plus réduit qu'il n'apparaît à première vue, mais il demeure important.

Contrairement à ce qui s'est passé en région flamande, le Parti socialiste recule en Wallonie de 0,69 % des voix. Le recul socialiste se retrouve dans tous les arrondissements wallons, à l'exception de Liège (progrès de 1,43 %) et de Charleroi (progrès de 1,03 %). Ce recul

est particulièrement élevé à Nivelles, dans la province de Namur, à Neufchâteau, Virton et à Verviers.

Le Parti social chrétien recule de 3,64 % tandis que le PLP progresse de 1,28 %. Il y a certainement eu transfert de voix entre le PSC et le PLP, mais deux constatations s'imposent :

- d'une part ce transfert est d'une ampleur modérée et en tout cas moindre que celui attendu par beaucoup d'observateurs ;
- le recul social chrétien est toujours supérieur à l'avance du PLP. Ceci indique qu'il y eut également transfert de voix du PSC vers le Rassemblement wallon.

TABLEAU V

## Elections législatives du 31 mars 1968

Résultats officiels pour la Chambre comparés aux résultats des élections de 1965

Arrondissements Wallons

	1968		1965	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	2.005.316		2.004.504	
Bulletins déposés . . . . .	1.779.631	88,74	1.816.750	90,63
Blancs et nuls . . . . .	106.449	5,98	123.193	6,78
Votes valables . . . . .	1.673.182	94,02	1.693.557	93,22
Parti communiste . . . . .	115.566	6,91	161.442	9,53
Parti socialiste belge . . . . .	577.515	34,52	596.289	35,21
Parti social chrétien (PSC) . . . . .	350.102	20,92	415.976	24,56
Parti de la Liberté et du Progrès . . . . .	446.431	26,68	430.142	25,40
Rassemblement wallon (PWT - FW) . . . . .	175.181	10,47	53.536	3,16
Divers . . . . .	8.387	0,50	36.172	2,14

Le Rassemblement wallon est évidemment le grand vainqueur des élections dans la partie wallonne du pays. Il passe de 3,16 % en 1965 (PWT + FW + FDW) à 10,47 % en 1968. Ce résultat est sans commune mesure avec tout ce que les listes wallonnes ont jamais obtenu. Le Rassemblement wallon atteint ses meilleurs résultats à Nivelles (19,23 %), à Namur (16,32 %) et à Charleroi (14,55 %). Il est au contraire moins représentatif dans la province de Luxembourg (5,08 %) à Tournai, Huy-Waremme, Verviers et Mons.

### 3. L'arrondissement de Bruxelles. Résultats pour la Chambre et le Sénat.

L'arrondissement de Bruxelles mérite une analyse particulière. Rappelons que cet arrondissement est lui-même de structure hétérogène.

Il est en effet formé de 5 cantons flamands et de huit cantons dont certains sont mixtes, en ce sens qu'ils comprennent à la fois une ou plusieurs des 19 communes de l'agglomération et des communes flamandes. Il ne comprend aucune commune wallonne. Les huit cantons « bruxellois » représentent donc une circonscription plus large que celle des 19 communes, mais comme l'unité de base de dépouillement est le canton, cet ensemble des huit cantons est la circonscription qui se rapproche le plus de l'ensemble des 19 communes sans pourtant être strictement comparable à lui.

Dans l'arrondissement de Bruxelles, il y avait 1.008.920 électeurs inscrits, soit 16,35 % du total national. Le nombre de bulletins blancs et nuls fut inférieur en 1968 à ce qu'il avait été en 1965 (6,31 % contre 7,93 %).

La régression de ces votes non valables est surtout nette dans les huit cantons bruxellois. Elle indique sans doute l'acuité avec laquelle les problèmes politiques étaient ressentis à Bruxelles.

L'analyse des résultats doit se faire séparément pour la Chambre et pour le Sénat en raison des différences non négligeables qui se constatent et qui sont liées à la personnalité de M. Vanden Boeynants.

A la Chambre, on enregistre un recul de 1,51 % des votes valables pour les Communistes, et un insuccès total de la liste UGS qui faisait cartel avec eux en 1965. Cette dernière ne recueille que 0,32 % des votes valables. Les Communistes tendance Pékin qui recueillaient 10.590 voix en 1965, n'en obtiennent plus que 2.785 en 1968.

Les Socialistes présentaient deux listes. Celle de la Fédération bruxelloise conduite par Henri Simonet totalise 15,04 % des suffrages, tandis que la liste des Socialistes flamands obtient 5,42 % des voix. Ensemble ces pourcentages représentent 20,46 % des voix, soit 5,29 % de moins que la liste socialiste de 1965. Ce recul est le plus élevé de tous ceux enregistrés par le PSB au niveau de l'arrondissement.

Les résultats des deux listes socialistes sont évidemment très différents selon les deux groupes de cantons. Dans les huit cantons bruxellois, la liste de la Fédération obtient 17,73 % des voix et celle des Socialistes flamands 2,32 %. Le recul est de 6,20 % par rapport au résultat de la liste unique de 1965.

Dans les cinq cantons flamands, la liste Gelders obtient 17,17 % et la liste Simonet 4,89 %. Au total le recul est de 1,80 % par rapport à 1965.

Le fait électoral est évidemment le résultat de la liste de cartel VDB qui totalise 27,95 % des voix au niveau de l'arrondissement, c'est-à-dire à elle seule 4,44 % de plus que la liste PSC de 1965. Si l'on y ajoute les 2,28 % obtenus par la liste PSC francophone, l'avance globale

TABLEAU VI  
**Elections législatives du 31 mars 1968**  
**Résultats officiels pour la Chambre comparés aux résultats des élections de 1965**  
 Arrondissements de Bruxelles

	8 cantons bruxellois				5 cantons flamands				Ensemble de l'Arrondissement			
	1968		1965		1968		1965		1968		1965	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Electeurs inscrits . . . . .	796.840		794.374		212.080		205.905		1.008.920		1.000.279	
Bulletins déposés . . . . .	709.137	88,99	711.642	89,59	193.694	91,33	191.697	93,10	902.831	89,48	903.339	90,31
Blancs et nuls . . . . .	40.269	5,68	53.723	7,55	16.682	8,61	17.943	9,36	56.951	6,31	71.666	7,93
Votes valables . . . . .	668.868	94,32	657.919	92,45	177.012	91,39	173.754	90,64	845.880	93,69	831.673	92,07
Communistes . . . . .	16.061	2,40	27.134	4,12	2.379	1,34	3.516	2,02	18.440	2,18	30.650	3,69
Parti socialiste . . . . .	118.570	17,73	—	—	8.656	4,89	—	—	127.226	15,04	—	—
Socialistes flamands . . . . .	15.485	2,32	—	—	30.385	17,17	—	—	45.870	5,42	—	—
		<b>20,05</b>	172.730	26,25		<b>22,06</b>	41.453	23,86		<b>20,46</b>	214.183	25,75
Parti social chrétien . . . . .	18.347	2,74	—	—	944	0,53	—	—	19.291	2,28	—	—
Cartel VDB . . . . .	166.254	24,86	—	—	70.151	39,63	—	—	236.405	27,95	—	—
		<b>27,60</b>	129.064	19,62		<b>40,16</b>	66.434	38,23		<b>30,23</b>	195.498	23,51
Parti de la Liberté et du progrès . . . . .	175.674	26,26	220.019	33,46	30.524	17,24	31.246	17,99	206.198	24,38	251.265	30,21
Volksunie . . . . .	28.487	4,26	14.683	2,23	26.949	15,22	15.296	8,80	55.436	6,55	29.979	3,60
FDV . . . . .	124.565	18,62	66.019	10,03	5.706	3,23	2.947	1,70	130.271	15,40	68.966	8,29
Divers . . . . .	5.425	0,81	28.270	4,29	1.318	0,75	12.862	7,40	6.743	0,80	41.132	4,95

sociale chrétienne est de 6,72 %. Ce résultat est très significatif lors d'une élection où le PSC perd des voix à la fois en Flandre et en Wallonie. Il est lié à la personne du Premier Ministre démissionnaire. Ceci est démontré à suffisance par le grand nombre de votes de préférence obtenus par M. Vanden Boeynants et par les différences considérables de résultats entre le Sénat et la Chambre.

Au Sénat, la liste de cartel VDB obtient 53.234 voix de moins qu'à la Chambre. Les autres partis au contraire, à l'exception des Socialistes flamands et de certaines petites listes, obtiennent plus de voix au Sénat qu'à la Chambre. On note ainsi un supplément de l'ordre de 7.300 voix pour le FDF, 3.600 pour la Volksunie, de 8.200 pour le PSB, de 2.200 pour les Communistes, de 4.000 pour le PSC francophone et de 11.800 pour le PLP. Enfin, le nombre de bulletins blancs et nuls est de 16.154 supérieur au Sénat qu'à la Chambre. Il faut donc conclure que le Premier Ministre a obtenu des votes de préférence en provenance d'électeurs de tous les partis. Une fraction importante des électeurs qui « panachèrent » en votant cartel VDB à la Chambre et pour une autre liste au Sénat, se prononcèrent pour le PLP à la Haute Assemblée, mais l'apport d'origine socialiste et communiste d'une part, d'origine « linguistique » (FDF-Volksunie) d'autre part n'est pas négligeable non plus.

Remarquons enfin, qu'à la Chambre, le progrès enregistré par l'ensemble cartel VDB et le PSC est nettement plus élevé dans les huit cantons flamands. Le succès de la liste VDB apparaît ainsi comme un phénomène nettement bruxellois, même si cette liste parvient à éviter le recul social chrétien dans les cinq cantons flamands, alors que le CVP regresse partout ailleurs en région flamande.

Le PLP recule de 5,83 % dans l'ensemble de l'arrondissement. Ce recul est un phénomène essentiellement bruxellois ; d'une part le recul est de 7,20 % dans les huit cantons et d'autre part la régression libérale dans les cinq cantons flamands (0,75 %) se rapproche du mouvement moyen de recul en région flamande.

La Volksunie progresse de 2,95 % dans l'ensemble de l'arrondissement. Cette avance est supérieure dans les cinq cantons flamands (6,42 %) à ce qu'elle est dans les huit cantons bruxellois (2,03 %). A cet égard, il se confirme une fois de plus que les électeurs des cinq cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles ont un comportement qui se rapproche très fort du comportement moyen de l'électeur de la région flamande et qu'il se différencie de celui de l'électeur des huit cantons bruxellois.

L'avance du FDF s'établit à 7,11 % des suffrages pour l'ensemble de l'arrondissement. Elle est de 8,59 % dans les huit cantons et de

1,53 % dans les cinq cantons flamands. Dans ceux-ci le FDF recueille 5.706 voix qui proviennent certainement d'électeurs des minorités francophones des communes flamandes de la périphérie bruxelloise.

### C. Quelques particularités du scrutin de 1968.

#### 1. *Ampleur des variations électorales.*

Pour mesurer la stabilité ou l'instabilité électorale, nous avons recours au taux de mobilité externe. Celui-ci est défini comme étant la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis lors des deux élections successives.

Nous appelons ce taux de mobilité « externe » car il ne mesure pas les mouvements de voix qui se compensent entre deux listes. Nous divisons la somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par deux, parce que les électeurs qui quittent un parti, sont aussi les électeurs qui en rejoignent un autre. Nous ferons en outre ces calculs par « groupes » politiques plutôt que par partis. En effet, la présence ou l'absence de listes de dissidences — ou de listes parallèles — provoque des mouvements de voix qui ne sont pas de véritables mouvements de variations de comportement politique.

Le taux de mobilité externe s'établit, pour la Chambre, à 6,46 entre les élections de 1965 et celles de 1968. Il apparaît ainsi beaucoup moins élevé que celui qui marquait la variation entre les élections de 1961 et de 1965 et qui était, rappelons-le de 16,94.

L'ampleur des déplacements de voix s'établit cette fois plutôt au-dessous de la moyenne des variations enregistrées après la guerre. Le corps électoral après s'être profondément modifié dans son comportement en 1965 est ainsi revenu à une plus grande stabilité, ce qui est plus conforme à son attitude traditionnelle.

#### 2. *Votes utiles et votes perdus.*

Il est traditionnel de remarquer que l'électeur belge cherche à voter « utile » et qu'il n'accorde qu'une confiance très limitée aux listes dont il pense qu'elles n'auront pas d'élus. On peut mesurer ce phénomène en dénombrant les votes utiles et les votes perdus. Nous appelons vote utile, tout suffrage exprimé dans une province pour une liste ayant eu au moins un élu. Un vote perdu est au contraire un vote s'étant porté sur une liste qui, dans la province considérée, n'a pas eu d'élus. Sont donc comptés aussi comme votes perdus des votes qui se portent au niveau d'une province déterminée sur des partis qui malgré

une représentation parlementaire n'ont pas obtenu de siège dans cette province. Ainsi les votes en faveur des Communistes dans la province d'Anvers, ou du Rassemblement wallon dans le Luxembourg sont ici considérés comme votes perdus.

Aux élections de 1968, il y eut pour la Chambre 5.110.951 votes utiles soit 98,71 % des votes valables et 67.052 ou 1,29 % de votes perdus. Cette proportion de votes utiles est plus élevée que celle enregistrée en 1965, où les votes utiles représentaient 96,33 % et les votes perdus 3,67 %. Cette plus large « utilité » des votes en 1968 résulte de deux phénomènes :

- un nombre inférieur de petites listes déposées ;
- un résultat meilleur des listes d'importance moyenne, type Volksunie et Rassemblement wallon. Ce résultat avait pour conséquence que ces listes dépassaient plus souvent le « quorum » et que dès lors elles évitaient des pertes de voix artificielles.

## DEUXIEME PARTIE

### LES ELECTIONS DE 1968 DANS UNE PERSPECTIVE GENERALE

Nous avons vu que les mouvements électoraux de 1968 ont été relativement modérés et l'on se souviendra que les résultats de celles de 1965 avaient marqué une rupture profonde avec la situation antérieure. Il convient donc de constater que le corps électoral de 1968 a très largement confirmé et stabilisé son jugement de 1965. Le reflux n'a pas eu lieu. Il n'est pas sans intérêt de voir, pour les partis principaux, où se situe leur résultat de 1968 dans une évolution à long terme.

Les *Communistes* avec 3,30 % des voix se situent à une position moyenne des résultats d'après guerre. Nettement au-dessous des niveaux de 1946 à 1950, ils conservent une position meilleure que celles de 1968 et de 1961. Le recul de 1968, contraste cependant avec les gains réalisés en 1961 et 1965.

Les *Socialistes* avec 27,99 % sont à leur minimum historique de toute l'histoire du suffrage universel. Rappelons que le maximum avait été atteint par le POB en 1925 avec 39,43 %. Pour l'après-guerre, le meilleur résultat fut celui de 1954, où le PSB recueillit 38,67 % votes valables. Depuis cette date, les Socialistes ont reculé à toutes les élec-

tions ; parfois très légèrement (1961 et 1968), parfois un peu plus fort (1958) et parfois très fortement (1965).

La situation du PSB est néanmoins différente suivant les régions :

- en région flamande, le PSB se trouve en 1968, au-dessus des niveaux atteints en 1965 et en 1949 et au-dessous de ceux des autres élections ;
- en région wallonne, au contraire le PSB se trouve en 1968 avec 34,52 % des voix à son minimum historique. Les Socialistes avaient dépassé la majorité absolue en 1925 (51,28 %) et l'avaient quasi atteinte en 1954 (49,97 %) ;
- dans les huit cantons bruxellois, les Socialistes totalisent pour leurs deux listes 20,05 % des voix. Ceci constitue également le minimum historique depuis 1919 et est inférieur de plus de la moitié au meilleur résultat du PSB atteint en 1954 avec 45,07 % des voix.

Les Sociaux chrétiens qui totalisent 31,73 % des voix se retrouvent au plus bas niveau d'après-guerre. Seule l'élection de 1936, les vit obtenir un pourcentage de voix plus faible (27,67 %). Le PSC atteignit son maximum en 1950 (47,68 %) et l'approcha une nouvelle fois en 1958 (46,50 %). Depuis lors le PSC recula à toutes les élections.

Dans la région flamande, le PSC dépassa la majorité absolue de 1946 à 1961, avec un maximum de 60,37 % en 1950. Il est aujourd'hui à 39,00 %.

Bien que le recul soit moins net en région wallonne, le PSC se trouve là aussi à son plus bas niveau depuis 1946.

Dans les huit cantons bruxellois, l'ensemble PSC et cartel VDB se trouve à une position moyenne au sein des résultats de l'après-guerre.

Malgré son léger recul, le PLP se trouve avec 20,87 % des voix à un niveau supérieur à tous ceux atteints par le Parti libéral depuis 1919 et seul le résultat de 1965 dépassait celui-ci. Il y a une très nette différence entre la poussée libérale de 1949 (+ 5,64 %) dont plus de la moitié fut résorbée dès les élections de 1950 et le progrès réalisé par le PLP entre 1961 et 1965 (+ 9,21 %) dont seulement une minime partie disparaît en 1968 (— 0,74 %).

La *Volksunie* avec 9,79 % des voix dans le pays et 16,97 % des voix dans les arrondissements flamands dépasse non seulement tous les résultats d'après-guerre, mais aussi le maximum atteint par le VNV en 1939 (8,27 % dans le pays et 15,05 % en région flamande).

Le *FDF* et le *Rassemblement wallon* sont de création trop récente pour qu'une comparaison ait un sens.



Une dernière récapitulation résumera l'évolution politique de l'après-guerre. Nous avons regroupé dans le tableau VII, les pourcentages de voix obtenus de 1946 à 1968 pour la Chambre par divers groupes de formations :

- le groupe des deux plus grands partis : PSC et PSB ;
- le groupe des trois partis traditionnels : PSC, PSB et PLP ;
- le groupe des autres partis qui obtenaient, à chacune des élections, au moins 1 élu (toujours Communistes, presque chaque fois Volksunie et les autres listes : soit FDF, listes wallonnes, soit listes ayant été représentées, VDB, Rassemblement social chrétien de la liberté, etc...),
- l'ensemble des listes non représentées.

TABLEAU VII  
Chambre des représentants  
Pourcentages de voix par groupes de partis

Année	PSB + PSC %	3 partis traditionnels %	Autres partis représentés %	Partis non représentés %
1946	75,00	84,61	14,87	0,52
1949	73,31	88,56	7,48	3,96
1950	83,20	95,21	4,74	0,05
1954	79,81	92,73	6,67	0,60
1958	83,61	95,44	3,87	0,69
1961	78,19	90,52	7,79	1,69
1965	62,73	84,34	13,62	2,04
1968	59,72	80,59	18,98	0,43

Cette récapitulation permet de constater que les deux grands partis ont représenté jusqu'à 83,61 % des suffrages totaux (1958) et que depuis lors le pourcentage ne cesse de décroître. Il tombait sous les deux tiers en 1965 et est inférieur à 60 % dans la situation actuelle.

Les trois partis traditionnels ont, ensemble représenté jusqu'à 95,44 % des voix (en 1958) et depuis lors cette somme de pourcentages diminue aussi. Elle tombait à 84,34 % en 1965 et à 80,59 % en 1968.

Les autres partis représentés totalisaient 14,87 % des voix en 1946 (sous l'influence du succès communiste) puis obtenaient des pourcentages plus faibles (3,87 % en 1958). Ces pourcentages augmentaient à nouveau à partir de 1961, sous l'influence de la Volksunie et atteignent aujourd'hui 18,98 % en raison et de la Volksunie et du groupe FDF — Rassemblement wallon.

Les petites listes non représentées n'ont jamais totalisé plus de 3,96 % des voix (1949) et représentent aujourd'hui moins de 0,50 % des voix.

## TROISIEME PARTIE

## LES VARIATIONS DE L'ORIENTATION POLITIQUE

Lors des analyses électorales que nous avons faites jusqu'ici, nous avons toujours dû émettre des hypothèses sur les variations de l'orientation politique. Nous pouvions mesurer exactement l'ampleur des pertes et des gains des diverses listes, mais il n'était pas prouvé que les mouvements de voix d'un parti à l'autre étaient bien ceux que nous supposions.

Cette fois-ci, nous pouvons faire référence à une enquête sur le comportement politique effectuée par l'Institut de sociologie (5) et qui porte sur les résultats de plus de 4.500 interviews. Cette enquête permet de cerner avec plus de précision les variations de l'orientation politique entre les élections de 1961 et de 1965 et entre celles-ci et celles de 1968.

Comme nous avons montré que les variations ont été beaucoup plus nettes entre 1961 et 1965 qu'entre 1965 et 1968 et que les élections de 1968 ne constituent pas le « reflux » du mouvement décelé en 1965, nous analyserons les variations entre 1961 d'une part et 1968 de l'autre, en négligeant l'étape intermédiaire.

Cette analyse peut se faire de deux manières ; on peut mesurer :

- sur 100 électeurs qui ont voté en 1968 pour les diverses listes, combien avaient voté en 1961 pour chacune des listes. Ce calcul traduit l'origine des voix supplémentaires provenant des divers partis. Il n'a vraiment de sens que pour les partis en progrès ;
- sur 100 électeurs qui avaient voté en 1961 pour les diverses listes, combien ont voté en 1968 pour chacune des listes. Ce calcul mesure la proportion de ceux qui restent fidèles à leur parti et ceux qui quittent leur parti pour un autre. Il ne traduit pas les gains des partis qui ont progressé.

En combinant ces deux calculs, qui font l'objet de tableaux chiffrés complets dans l'enquête en question, on peut arriver aux conclusions suivantes :

---

(5) Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie, Enquête sur le comportement politique réalisée sous la direction de Nicole Delruelle (texte à paraître prochainement). Nous ne reprenons ici que quelques éléments de cette enquête beaucoup plus fouillée et qui porte à la fois sur les variations du choix politique, ses motivations et les attitudes à l'égard de la campagne électorale.

- 66,8 % des électeurs ont voté en 1968, comme ils avaient voté en 1961. Ces électeurs « stables » sont donc la majorité, malgré l'ampleur des mouvements enregistrés en 1965. Cette stabilité est élevée en région flamande (71,6 %), plus faible en Wallonie (67,1 %) et nettement moins élevée à Bruxelles-Capitale (50,4 %). A l'échelle nationale 2 électeurs sur 3 ont fait le même choix en 1968 qu'en 1961, tandis qu'à Bruxelles 1 sur 2 a modifié ce choix.

*En région flamande :*

- la perte élevée que subit le PSC est constituée pour les deux tiers par des passages à la Volksunie, pour environ 25 % en faveur des PLP et pour les quelque 10 % restants en faveur du PSB ;
- la légère perte du PSB résulte d'une part d'un apport de voix PSC plus que compensé d'autre part par un transfert vers la Volksunie (trois quarts de cette perte) et vers le PLP ( un quart de cette perte) ;
- le progrès du PLP provient à 80 % d'apport venant du PSC et d'un léger apport d'origine socialiste. Notons que le PLP perd également des électeurs au profit de la Volksunie ;
- la forte avance de la Volksunie provient à raison de 85 % d'anciens électeurs PSC et pour le solde d'électeurs socialistes (10 %) et PLP (5 %).

*En région wallonne :*

- le recul important du PSC se fait à raison de plus de 70 % au profit du PLP et pour le solde à moitié au profit du PSB et du Rassemblement wallon ;
- le recul tout aussi net du PSB, se fait à moitié en faveur du Rassemblement wallon, pour un tiers en faveur du PLP et pour le solde à moitié en faveur du PSC et des Communistes ;
- l'avance du PLP provient d'apport de voix PSC (pour les deux tiers) et socialistes (pour un tiers). Notons également une perte PLP en faveur du Rassemblement wallon ;
- le Rassemblement wallon trouve quelque 80 % de ses voix parmi les anciens électeurs socialistes et le solde parmi ceux qui avaient voté PLP, PSC ou Communiste ;
- les communistes progressent (en 1965) aux dépens des seuls socialistes et reculent (en 1968) au profit des socialistes et du Rassemblement wallon.

*A Bruxelles capitale :*

- le PSC perd des voix (en 1965) au profit du PLP et du FDF et dans une moindre mesure au profit de la Volksunie. En 1968, il en récupère en provenance de ces trois partis ;
- le PSB cède plus de la moitié des voix qu'il perd au FDF et le solde au PLP et au PSC (en 1968) ;
- le PLP trouve les voix gagnées en 1965 à raison de 60 % au PSC et de 40 % au PSB.  
En 1968, son recul est provoqué par un passage vers le FDF et le PSC ;
- le FDF trouve quelque 50 % de ses voix au PSB, 35 % au PLP et 15 % au PSC ;
- la Volksunie s'alimente essentiellement au PSC.

## QUATRIEME PARTIE

## LES MOTIVATIONS DU CHOIX POLITIQUE

L'enquête à laquelle nous avons fait référence comportait des questions portant sur les arguments et les idées présentés par les divers partis. On peut résumer les résultats principaux en disant que ce sont les problèmes linguistiques qui ont été partout l'argument cité comme principal.

- à Bruxelles, les électeurs de tous les partis les mettent en premier lieu dans plus de 40 % des cas ;
- En région flamande, ils sont surtout évoqués par les électeurs de la Volksunie, mais demeurent néanmoins le plus souvent cités en premier lieu ;
- en région wallonne, ce sont surtout les électeurs du Rassemblement wallon qui les citent mais, tout comme ailleurs, ils sont évoqués le plus souvent en premier lieu.

Le second argument cité diffère de région à région :

- à Bruxelles et en Wallonie, il s'agit de l'organisation de la Belgique ;
- en région flamande, on nomme les problèmes sociaux.

Ce sont enfin les électeurs du PSB qui sont les plus sensibles aux problèmes économiques et sociaux.

\*  
\*\*

Les élections de 1968 ayant été dominées par les problèmes « communautaires et linguistiques » l'apport original de l'enquête est par la force des choses plus réduit. On ne peut que regretter que pareille enquête n'ait pas été effectuée à l'issue des élections de 1965, où les motivations politiques auraient sans doute été plus diversifiées et plus nombreuses qu'en 1968.

